

modalités d'engagement

PARTICIPATION

Pour les 4 courses, les épreuves sont ouvertes aux coureurs disposant d'une licence en cours de validité : FFA Athlé compétition, Athlé Running et Pass jaimecourir + affinitaires : FSGT / UFOLEP / ASPTT.



PARTICIPANTS NON-LICENCIÉS

Les autres participants devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied, de l'athlétisme ou tous sports en compétition, datant de moins d'un an (ce document sera conservé par l'organisation).

Les concurrents mineurs devront impérativement fournir, en plus, une autorisation parentale par lettre manuscrite. Le dossard doit être porté sur la poitrine et doit être visible en permanence pendant la course.

INTERDICTIONS

Chaque dossard est nominatif et ne peut en aucun cas être rétrocedé.

Le changement de distance en cours d'épreuve est interdit.

Il est interdit de courir avec un chien.

BALISAGE / SÉCURITÉ

Courses pédestres se déroulant sur routes et chemins, chaque concurrent s'engage à respecter le code de la route, le balisage mis en place par l'organisation et l'environnement.

Le balisage sera réalisé par la présence de bénévoles, de rubalise et de peinture éphémère au sol.

La sécurité des courses est assurée par un médecin, une équipe de secouristes et des signaleurs déployés tout le long du parcours. Les carrefours empruntés sont sécurisés par les organisateurs agréés par la Préfecture. L'ensemble du dispositif sera conforme à l'autorisation préfectorale.

ABANDON

Tout abandon doit être signalé, par remise du dossard, au bénévole le plus proche.

DISQUALIFICATION

- Absence de matériel obligatoire,
 - Dépassement barrière horaire,
 - Non-respect d'une consigne d'un bénévole
 - Abandon de détritrus sur le parcours.
- L'organisation s'autorise à exclure toute personne ayant un comportement inadapté à la compétition.

ASSURANCE

- Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile (adhérents et bénévoles).
- Les licenciés bénéficient de garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Chaque concurrent s'engage à ses frais, risques et périls. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou défaillance physique, avant, pendant ou après la course.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Un contrôle antidopage pourra être réalisé conformément aux procédures de contrôle antidopage de l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage).

DROIT À L'IMAGE

Toute inscription aux « Chemins de Chatu » implique la cession du droit à l'image (presse, site internet, réseaux sociaux, brochure publicitaire, classement, etc.).

ANNULATION

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour toute raison extérieure indépendante de sa volonté (intempéries, cas de force majeure, etc.).

Aucune demande de remboursement ne sera prise en compte.



PENSEZ COVOITURAGE !

Pour faciliter les déplacements, pensez à mutualiser vos véhicules avec d'autres coureurs : une démarche économique, écologique et solidaire !

RENSEIGNEMENTS

David GUTTER : 06 23 52 37 41

Lilian BLACHON : 06 11 28 83 62

Cyrille DEYGAS : 06 84 93 09 04



RÈGLEMENT INTÉRIEUR - COURSE 2019

📍 ENSEMBLE CHARLES BRINGUIER - 26300 CHATUZANGE LE GOUBET
📅 DÉPARTS DES COURSES : DIMANCHE 31 MARS 2019

👉 **RETRAIT DES DOSSARDS : SAMEDI 30 MARS DE 14H À 18H ET DIMANCHE 31 MARS DÈS 7H**
Pièce d'identité à présenter obligatoirement à la remise des dossards

inscriptions

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

PAR INTERNET

Jusqu'au mercredi 27 mars 2019 sur :
www.alpizancon.fr

Dans la limite des 700 dossards.

DOTATIONS

Un cadeau sera remis à chaque participant.

les 3 parcours

Matériels conseillés :

- 📱 téléphone portable
- 👟 baskets de trail

RAVITAILLEMENT



Petit déjeuner offert à tous les coureurs avant leur départ !

Ravitaillements liquides et solides sur les parcours et **buffet à l'arrivée.**

RÉCOMPENSES

Lots aux 3 premiers scratch et aux 1^{er} de chaque catégorie.

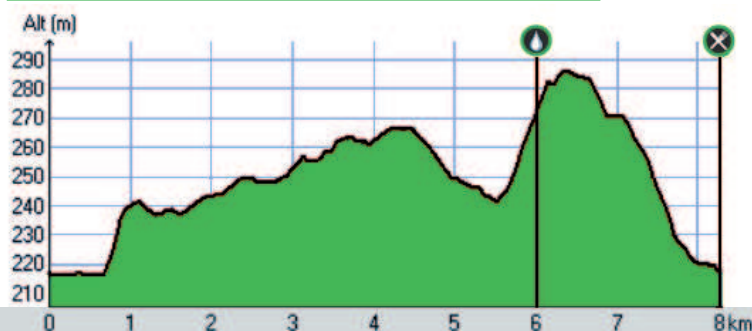
Matériels obligatoires :

- 🛖 couverture de survie
- 🚰 réserve d'eau (0,5L min)
- 🧥 veste imperméable (selon la météo)
- ⚠️ **GOBELET** ⚠️

DESCRIPTIF

- 🕒 **départ** à 9h15
- 🏷️ **engagement** de 10 €
- 👤 **ouvert aux** coureurs nés avant le 01/01/2004

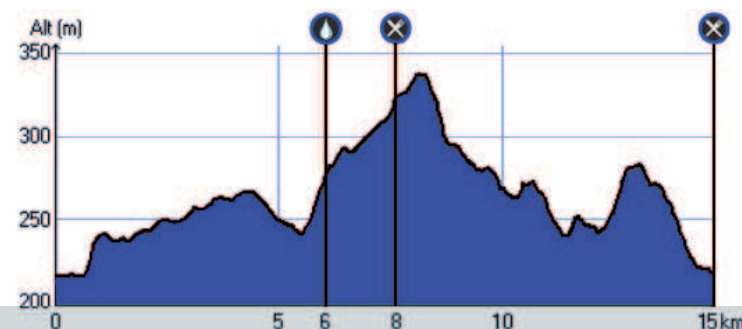
LA MERLINE - 8 KM - D+100 M



DESCRIPTIF

- 🕒 **départ** à 9h
- 🏷️ **engagement** de 15 € (solo) ou 25€ par équipe (duo) *on part à 2, on arrive à 2 !*
- 👤 **ouvert aux** coureurs nés avant le 01/01/2002

LA MARJOLAINE - 15 KM - D+300 M



DESCRIPTIF

- 🕒 **départ** à 8h30
- 🏷️ **engagement** de 20 €
- 👤 **ouvert aux** coureurs nés avant le 01/01/1999

CHÂTEAU GAILLARD - 25 KM - D+450 M

